### LE LOGEMENT ET LA FABRIQUE **DE LA NORME**

Dans son discours inaugural du Pavillon de Elle démultiplie sa présence dans les moindres France de la Biennale de Venise, notre ministre de recoins des logements pour assurer à l'usager tutelle et de la culture, Aurélie Filipetti, déclarait la garantie que l'Etat est passé par là pour le 29 Août : « En France, les grands ensembles mettre sous tutelle le monde de dangerosité sont regardés avec incompréhension. Avec peur qui nous angoisse. Si les Eurocodes participent (...) Le travail des architectes et des urbanistes est à l'harmonisation en marche de notre vieux de redonner un avenir à ces territoires. » Et puis : continent, les normes inondent le logement à la à sensibiliser les enfants sur la qualité des ni pertinence. La question énergétique, les espaces dans lesquels ils évoluent. (...) L'architecture doit faire partie de la culture logement social ; la question des sans-abris, générale des Français. C'est une priorité du de la spéculation foncière, de l'inflation Il faut également renforcer la sensibilisation des élus à l'architecture ».

**sement trop peu connue de l'ensemble des** nos territoires périurbains. Alors, que proposer : le Français ». Pour conclure : ... « *plus de deux tiers des* public d'un normatisme qui s'était arrêté à la porte

constructions en France se font sans de la maison ou de la résidence ? architectes: c'est regrettable ».

disséminés sur le territoire, c'est par la promotion intérieurs des pavillons.

social sur la géométrie fluctuante de la cellule dans la société! familiale. L'Etat s'est retiré peu à peu de la chose architecturale comme de la chose publique. Faut-il s'en plaindre ?

Qui régule la production du logement ?

Si les regroupements intercommunaux, les communautés d'agglos et les métropoles s'occupent des documents d'urbanisme après que les régions se soient penchées sur les plans de développement, la nouvelle vestale de la production du logement qui se nourrit un peu plus chaque jour, enfle sous nos regards inquiets, augmente son poids, son pouvoir et son emprise sur nos projets, c'est la norme. Enorme toile qui maille le territoire.

. « Il n'est jamais trop tôt pour commencer vitesse de fonte de la banquise, sans cohérence vacants normalisés ? L'économie du sol et l'architecture du logement continuent à résister « La Loi sur l'architecture est malheureu- pour le développement – souvent médiocre – de retour de l'Etat régulateur, l'inflation dans l'espace

L'intelligence en temps de crise ne serait-elle Réjouissons-nous de constats liés à des demandes pas d'examiner l'inflation normative comme récurrentes de la profession depuis bien avant la une cause partielle mais trop prégnante de la fin du siècle dernier. Ni Loi ni Décret n'a gravé difficulté à produire des logements de qualité depuis longtemps le marbre favorablement à non incarnés par la norme, des logements l'architecture. Si la culture architecturale se en phase avec la ville, les modes de vie et développe chez les jeunes générations, c'est par les pratiques des habitants ? Un autre axe de la profusion visible des « coups » architecturaux, recherche si longtemps remisé au placard : le c'est par la construction talentueuse de projets mode de financement du logement social à exhumer pour redéfinir ses mécanismes. télévisuelle de la décoration comme machine Et un axe prioritaire : la question du foncier et magique apte à produire du bonheur dans les de sa maîtrise comme condition au dessin de la ville, du logement et de l'espace public...

L'état n'a pas protégé les architectes depuis la Le logement est longtemps resté le lieu Loi de 77 sur l'Architecture, immédiatement d'expérimentation, le laboratoire de la création amendée par le décret sur le seuil à 170 m², et architecturale au travers du thème de l'habiter la brillante saillie professionnelle qui engendra la qui a traversé l'histoire. Le conseil régional de Loi MOP. L'Europe a dévolu aux règles du marché l'ordre réactive le débat dans la profession, l'aptitude à produire seules de la pertinence. Le auprès du public et des politiques interpellés territoire se dessine avec les infrastructures de sur le sujet. Architectes, encore un effort pour transport. Le logement devient un lieu de repli occuper l'espace public et prendre votre place

> Jean-Paul Cassulo Président du Conseil Régional des architectes Provence Alpes Côte d'Azur

## LE FONCIER, BOUC-ÉMISSAIRE IDÉAL ...!

Tous les acteurs sont d'accord pour dire le déficit de terrains à bâtir ; le manque de terrain expliquerait son coût important du fait de sa rareté... qui expliquerait un relatif déficit de construction... qui expliquerait le coût important des logements livrés et notamment l'évolution du coût du logement non corrélée à l'évolution des ressources économiques des familles..

A cet axiome peu discuté la réponse est la même, l'Etat et ses établissements publics doivent libérer du foncier qui doit être cédé gratuitement ou à bas prix afin de produire des logements sociaux et/ou accessibles à un coût raisonnable...

Le nouveau Ministre du Logement a emboîté le pas de ses prédécesseurs... n'osant pas, par ailleurs, mettre un terme définitif à des incitations fiscales, oh combien destructrices au regard des objectifs recherchés.

Interpeller la question foncière comme point de passage obligé de l'édification de nouveaux logements exige que soit questionné cet axiome porté par un lobby de la promotion immobilière et de la construction

500 000 logements par an nécessaires aux besoins de la France, sans que la demande réelle ne soit jamais caractérisée, située, quantifiée...? Le Commissariat général au développement durable évalue la croissance des ménages entre 200 000 et 235 000 par an d'ici 2050 ; compte tenu de l'évolution du parc, la demande de logements neufs atteindrait donc 300 000 à 400 000 unités par an, loin des 500 000 logements sans cesse jetés en pâture aux médias,

Ce chiffre d'un demi-million servirait d'écran pour l'essentiel par l'investissement collectif... la de fumée, d'obstacle, à une investigation approfondie du champ de la production de la construction de logements...

#### **DU DÉFICIT FONCIER COMME** JUSTIFICATION GÉNÉRIQUE À L'ÉTAT DE L'OFFRE RÉSIDENTIELLE...

La France est le pays européen le moins densément peuplé, aussi, invoquer une pénurie foncière semble peu sérieux. La France pratique depuis une trentaine d'années un urbanisme libéral de prédation et de rente foncière c'est à dire que le terrain ne manque pas, pour autant que l'intérêt financier le révèle. Le déficit foncier est démontré par le coût du

terrain constructible ; un coût relativement important d'un droit à construire serait alors en retour expliqué par le manque de terrain à construire... sans que soit questionnée la véritable valeur d'un terrain à construire... En comparaison, il n'est pas anormal de considérer qu'équiper un terrain non aménagé

pour le transformer en un lieu urbain qualitatif soit une opération coûteuse. Le terrain constructible a une valeur ; celle-ci est pour l'essentiel le résultat de l'investissement

collectif effectué au cours du temps par la société. dans un temps court (aménagement urbain volontaire) ou dans un temps long (rente foncière).

#### RARETÉ FONCIÈRE – COÛT FONCIER – COUT LOGEMENT

Le prix du foncier constructible présenté comme trop cher sert à justifier les prix de sortie, voir l'impossibilité de construire à un coût raisonnable.. Or le prix du foncier est le plus souvent fixé en fonction de ce que le marché pourra absorber comme valeur de commercialisation des logements neufs... Le coût du logement est alors fixé par un ensemble de paramètres hors champ de la

coût du crédit

#### UNE SITUATION EN TROMPE L'ŒIL...

La question foncière ne peut être abordée par nous architectes en dehors de la guestion de la fabrication de la ville, lieu du vivre ensemble par excellence... L'édification d'une ville pour tous, partagée par tous, porteuse de sens pour la société exige une production volontariste du terrain à bâtir dans une perspective de composition urbaine, renvoyant notamment à la production d'espace public, lieu d'échange et de mixité pour la société. La production de terrain à bâtir nécessite une ne saurait être accaparée par le propriétaire foncier, alors que la valeur même du bien est constituée rente foncière doit être affectée à la collectivité qui doit réaffecter cette ressource économique à de nouveaux aménagements urbains générant des terrains à bâtir, et donc de nouvelles valorisations. Mais il serait de mauvaise gestion de considérer que le terrain n'a pas de valeur..

I ne s'agit pas de nier le marché, il s'agit de le réguler publiquement afin de favoriser une édification urbaine plus démocratique. Curieusement, l'utilisation foncière est très contrôlée publiquement, notamment à travers les documents d'urbanisme, les différentes réglementations environnementales et urbanistiques, alors que la circulation économique du bien foncier est abandonnée à une pratique des plus libérales... C'est la conjonction entre une très forte réglementation/contrôle administratif de l'usage du foncier et l'absence de récupération de la rente foncière par la sphère publique qui génère le caractère spéculatif du marché foncier, informant le caractère spéculatif du marché du logement.

> Jean-Michel Battesti Conseiller en charge de la Doctrine et de la Déontologie

### LE LOGEMENT, LE JURIDIQUE, LE FONCIER, **ET LE TERRITOIRE**

La question du logement, chez les architectes, n'est Passées les apparences, c'est même une question

Elle éclaire la place et le rôle de notre discipline dans le dispositif de production, entre une production pure, sans nécessaire qualité, et le positionnement et rédemptrice d'un Fernand Pouillon ou d'un le

Elle renvoie aussi à des dimensions supérieures qui Depuis l'Antiquité, le logement est la matière

En cela, le Logement n'est pas unique, il est pluriel

commune par laquelle se constituent ces créations

Depuis le Moyen-Age, en Europe, le logement a peu évolué, en dehors de guelques usages et acquis C'est un point de blocage dans la gestion collective

Ce logement est pourtant, aujourd'hui, au centre de questions multiples qui ébranlent la société du 21ème siècle, sous la pression de contraintes fortes

Ces questions impliquent, de manière inextricable, la gestion du territoire et du paysage, l'organisation des léplacements et la planification économique, mais aussi les modes de vie et d'être ensemble.

Dans le même temps, la volonté politique et financière Logement un produit figé dans les normes, les modes de la ville comme création collective et spontanée a fait place à une réglementation technicienne et juridique 📉 Ce travail ne peut être isolé, ni enfermé dans la d'autant plus coercitive et tatillonne que la réalité <u>au'elle veut maîtriser lui échappe.</u>

Ce juridisme nous éloigne des notions fondatrices qu'aujourd'hui la puissance publique abandonne, faute de moyens, mais surtout, faute de convictions.

fiscaux, économiques et sociaux, qu'il en creva. Dans ces grandes mutations à venir, l'heure est à la réflexion et à l'engagement, sur des thématiques

1/ Le thème de la Réglementation, Normes Directives, Labels, Certifications, etc., est central. L'alourdissement et l'inefficacité qui naissent souven de l'accumulation et du formalisme de nombre de ces textes, le coût global et le gaspillage de temps qui en des professionnels de tous bords, y compris de ceux

Aujourd'hui, on mesure combien cet arsenal ne sert cette situation pose le problème de l'outil juridique, comme vecteur supposé de progrès, de régulation et

2/ Le thème du Foncier est le cadre obligé de toute

Il met en jeu les rapports d'intérêt Public-Privé, dans un système libéral, et dans une culture française qui est l'une des rares à avoir inscrit la propriété du sol dans sa Constitution.

de régulation, de nos jours bien défaillante.

3/ Le thème de la Maîtrise Urbaine et grande comme à petite échelle.

Jared Diamond, il est urgent de prendre en main la ou naturel. L'une des questions posées porte sur la juste échelle des structures de décision et d'action

générale de ces dysfonctionnements. seule discipline architecturale. Il doit s'ouvrir sur un champ interdisciplinaire, dépasser les points de vue partiels, produire un cadre d'échanges collectifs, de partage des savoirs et des expériences. Il doit aider

à élaborer une culture commune du territoire, une

aide à la réflexion pratique et au positionnement

rappelle, à certains égards, la crise de l'Empire 📉 C'est l'un des rares cadres unitaires et fédérateurs, Romain, si embourbé dans les dysfonctionnements 📉 apte à forger chez les architectes, un esprit de corps et une force collective de proposition

Jean-Luc Rolland

SESAME FORMATION

www.sesame-paca.com

Architecte DPLG à Aix en Provence(13) Architecte DPLG à Toulon (83) Secrétaire général adjoint

Trésorier Adjoint Frédéric Pasqualini Architecte DPLG à Saint Raphaël (83) François Tourneur Architecte DPLG à Marseille (13)

Conseiller en charge de la doctrine et de la déontologie Jean-Michel Battesti Architecte DPLG à Marseille (13) Architecte DPLG à Toulon (83)

Marie Parente

d'Azur (83)

Bénédicte Riffard

#### **CONSEILLERS**

Président Jean-Paul Cassulo

Vice-Président

Vice-Présidente

Christiane Mars

François Averous Conseiller Architecte DPLG à Marseille (13)

**COMPOSITION DU CONSEIL** 

Architecte DPLG à Avignon (84)

Architecte DPLG à Nice (06)

Architecte DPLG à Manosque

Didier Babel Conseiller Architecte ENSAIS à Nice (06)

Conseille Architecte DPLG à Marseille(13)

Pascale Birotteau Conseillère Architecte DPLG aux Pennes-Mirabeau (13)

Jean-Luc Corriol

Philippe Navoni Architecte DPLG à Marseille (13) Architecte DPLG à Nice (06)

Chargée du tableau

Assistance et conseils

Micheline Sanchez

annemarie.felder@croapaca.fr

micheline.sanchez@croapaca.fr

Anne-Marie Felder

04 96 12 24 04

assurance

Conseiller en charge

Jean-Luc Coulomb

Sophie Deruaz

Conseiller

Conseiller

Provence (13)

Bernard Heams

Jean-Michel Fradkin

Architecte DPLG à Aix en

Architecte DPLG à Nice (06)

Architecte DESA à Nice (06)

Conseillère Architecte DPLG à Marseille (13)

de la formation continue

Architecte DPLG à Jonquerettes (84) Jean-Luc Rolland Conseiller Architecte DPLG à Marseille (13)

Conseillère Architecte DPLG à la Cadière

Gérard Vollenweider

Architecte DPLG à Cannes (06) Paul Wagner

Architecte DPLG à Gap (05)

Chargée de Communication

emmanuelle.fauvet@croapaca.fr

Assistante administrative

laura.lefevre@croapaca.fr

et de Gestion

Emmanuelle Fauvet

et communication

Laura Lefèvre 04 96 12 24 07

#### LES SERVICES DE L'ORDRE

Directrice juridique Françoise Loddo 04 96 12 24 02 francoise.loddo@croapaca.fr

Assistante juridique Isabelle Bonnevalle 04 96 12 24 03 isabelle.bonnevalle@croapaca.fr Permanence juridique tous les après-midi de 14h à 17h

samya.dridi@cro 04 9612 24 00

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES PROVENCE ALPES CÔTE-D'AZUR

12, boulevard Théodore-Thurner - 13006 Marseille Tél: 04 96 12 24 00 - Fax: 04 91 42 71 78 ordredesarchitectes@croapaca.fr www.architectes-paca.org

### LE LOGEMENT EST IL **UN « PRODUIT » ?**

logement actuel est effectivement un résultat flexible, évolutif ou personnalisable autant que la contraintes financières et réglementaires. Sa qualité - Que reste-t-il des espaces de convivialité dans marge de manœuvre que les architectes, qui la - Quel espace spécifique prévoit-on pour le

clients, décrit le « produit » selon trois dimensions : statut aux espaces communs, autre, que celui de une dimension concrète du produit que sont ses desserte minimum actuel ?

besoins et attentes des consommateurs ; - une dimension psychologique qui en est sa

représentation mentale et symbolique. Cette logique tridimensionnelle du produit n'est l'innovation : la vente en l'état futur d'achèvement effectivement pas sans rapport avec l'activité que nous exerçons. Le logement comme « produit » fait donc l'objet de labels, de pub, de com, de promo... et subit naturellement d'incontournables qui permet de commercialiser un produit sans le montrer et le remplacement de l'aide à la pierre par l'aide au contribuable. Le logement est même devenu un produit financier, un simple service

Les études quantitatives sont omniprésentes et sa cible. précisent, avec exactitude, combien il y a lieu leur surface exacte. La taille des logements, usage, fabrique les villes et façonne les vies. n'étant plus que le résultat de l'équation coût/ S'il est incontestablement un produit, alors il est capacité d'endettement, apparait tout à fait urgent de le réinventer collectivement et de le demeure la certitude des promoteurs et bailleurs l'architecte ne sera jamais de « marketer », ni de de devoir reproduire un modèle immuable. Or, « désigner » ou encore moins de « packager » l'enjeu majeur de tout projet devrait bien être le logement. Loin des logiques de marché et de répondre au désir d'habiter, ce qui devrait de surconsommation de masse, la réponse conduire à s'interroger sur les comportements des se trouve dans la capacité des architectes, des

Des attentes restent sans réponse, les et malgré l'insistance du marketing à flirter avec problématiques du quotidien sont ignorées et l'habitat, il est grand temps que le « produit » pourtant des questions structurantes se posent : redevienne « Projet »...

- Comment offre t'on une qualité d'usage sans espace, le T3 actuellement handicapé par les normes PMR ne dépassant guère les 56 m²?

- Comment le logement peut-il s'adapter à de « produit » à propos des logements que nous projetons. Alors qu'en est-il ?

Dans son sens premier, « produit » signifie « résultat », celui promis par l'offreur à l'acquéreur. Le

l'évolution des besoins de la vie ponctuée de décohabitation, naissances, ou des différentes étapes du vieillissement... ?

- Comment l'habitat collectif peut-il devenir

télétravail qui devient une réelle forme d'activité ? reliant une entreprise aux besoins et désirs de ses immeubles collectifs et peut-on redonner un clients, décrit le « produit » selon trois dimensions : statut aux espaces communs, autre, que celui de

> en crise où finalement la rareté nous éloigne de toute préoccupation qualitative. Dans les faits, ce sont principalement deux phénomènes qui gèlent

Xavier Babikian Conseiller

### **TABLEAU DE L'ORDRE**

Le Conseil de l'Ordre, en séance du 14/9/12 a procédé aux inscriptions et radiations suivantes

#### **INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES**

FRIZZI Jean	.DEA/HMONP	(13)	1980	libéral
ILARDI Frédéric	DEA/HMONP	(13)	1985	libéral
LIMOUZY Marion	DEA/HMONP	(13)	1983	libéral
MEYSSONNIER Pierre	DPLG	(13)	1966	libéral-Fonction
MOUKARZEL Julien	DPLG	(13)	1978	libéral
SOHBI Abdallah	DEA/HMONP	(13)	1981	libéral

VINCENT Philippine .......DPLG ......(13) ...... 1980 ..... salariée

CONSIGLIO Marion ......DEA/HMONP .......(13) ...... 1985 ...... libéral

#### **INSCRIPTIONS SOCIETES**

SASU ARZIARI ARCHITECTE(06	5)
SARL VIERIN – POGGIO(13	3)
SARL HUNI ARCHITECTURE ET URBANISME(83	31

#### RADIATIONS INDIVIDUELLES

WEBER Gérard	1931	.(06)	cessation	d'activité - honorariat
LANNIER Jean-Paul	1944	.(13)	cessation	d'activité
MILIANTI Michel	1947	.(13)	cessation	d'activité
MOURLOT Michel	1956	.(13)	cessation	d'activité
RAYON Jean-Paul	1943	.(13)	transféré	en Bourgogne
CHALOIN Aurélie	1979	.(83)	cessation	d'activité
HACHLER Gabrielle	1958	.(HR)	cessation	d'activité
HOUNIS Georges	1951	(HR)	cessation	d'activité

#### **RADIATIONS SOCIETES**

EURL GROUPE G.M. WEBER .... SARL GRIESMAR & GOLDTSIMMER PROJECT ..... (06)

Logements à Eze - Agence CAB Architectes : Jean-Patrice Calori, Bita Azimi, Marc Botineau © Serge Demailly

Logements à Beausoleil - Agence CAB Architectes : Jean-Patrice Calori, Bita Azimi, Marc Botineau © Serge Demailly

### **ACTIONS** DU CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES P.A.C.A

Sur les trois premiers trimestres de 2012, le Conseil Régional a :

> été missionné pour organiser la participation d'architectes jurés à 60 concours sur 6 départements > organisé 31 conciliations dont 5 pour des différents entre confrères et 26 pour des différents entre confrère et

maître d'ouvrage > porté 20 dossiers devant la Commission Entraide Solidarité du Conseil National de l'Ordre des Architectes > mené 32 interventions auprès des maîtres d'ouvrage publics de la région > engagé 3 actions en justice dont 2 pour usurpation du titre d'architecte et 1 contre un OPH pour non respect des règles de mise en compétition

## AGENDA

#### DU CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES P.A.C.A.

Séance du Conseil de l'Ordre PACA

#### AGENDA DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2012 Interrégion Grand Sud à Lyon Lundi 09 septembre Vendredi 14 septembre Réunion du Bureau de l'Ordre PACA

	Comité de pilotage juridique à Paris				
Mercredi 19 septembre	Commission communication réflexion stratégique à Paris				
Vendredi 21 septembre	Réunion sur la mise en place d'une plateforme numérique régionale de diffusion				
	la culture architecturale avec la DRAC PACA, le CAUE 13, la MAV PACA, l'ENSA				
	le Forum de d'urbanisme de Nice.				
Mercredi 26 septembre	Réunion sur la rémunération des prestations complémentaires liées aux questior environnementales avec la Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France PA				
	Envirobat Méditerranée, la Fédération Française du Paysage, le Pôle Bâtiments Dur				
	Méditerranéens, le Syndicat de l'Architecture, les Syndicats des Architectes du 04				
	06, 13, 83 et 84, Syntec Ingénierie, UNTEC Méditerranée, l'Union Nationale des				
	Syndicats Français d'Architectes				
Vendredi 05 octobre	Commission du Conseil des Finances à Paris				
Jeudi 11 octobre	Réunion du Bureau de l'Ordre PACA				
	Réunion des commissions Internes CROA PACA				
Mercredi 17 octobre	Réunion sur la mise en place d'une plateforme numérique régionale de diffusion				

Réunion sur la mise en place d'une plateforme numérique régionale de diffusion de la culture architecturale avec la DRAC PACA, le CAUE 13, la MAV PACA, l'ENSAM, le Forum de d'urbanisme de Nice. Jeudi 18 - Vendredi 19 octobre Conférence des Régions à Strasbourg Formation des référents accessibilité à Strasbourg Vendredi 19 et samedi 20 octobre 24 heures de l'Architecture à Strasbourg Mercredi 8 novembre Réunion sur la mise en place d'une plateforme numérique régionale de diffusion de la culture architecturale avec la DRAC PACA, le CAUE 13, la MAV PACA, l'ENSAM, le Forum de d'urbanisme de Nice. Du jeudi 25 au samedi 27 octobre Congrès annuel de l'UNFSA à Nice

Participation aux jurys HMONP à l'ENSA Marseille Du 12 au 16 Novembre Vendredi 16 Novembre Comité de pilotage juridique à Paris Jeudi 22 Novembre Participation à une table ronde au salon ECOBAT Réunion de Bureau à l'Ordre PACA Vendredi 23 Novembre Séance du Conseil de l'Ordre PACA Jeudi 6 Décembre Réunion des commissions Internes CROA PACA

Réunion du Bureau de l'Ordre PACA Vendredi 7 Décembre Jury du prix des diplômes organisé en partenariat avec le SA13 Réunion sur la mise en place d'une plateforme numérique régionale de diffusion de la culture architecturale avec la DRAC PACA, le CAUE 13, la MAV PACA, l'ENSAM, le Forum de d'urbanisme de Nice.

Vendredi 14 Décembre Réunion annuelle des Architectes PACA Lancement de la plateforme numérique « Architectures en ligne » Du 24 Décembre au 1er janvier Fermeture des bureaux du CROA PACA

Expo Grains de bâtisseurs Prestations de serment

# **CONTINUE DES ARCHITECTES**

130 avenue du Prado - 13008 MARSEILLE **Tél : 04 91 53 35 86** (Permanence : du lundi au mercredi de 9h à 13h et de 14h à 17h) contact@sesame-paca.com

architectes de la région PACA (SA13 – Bouches du Rhône /

techniques d'architectes – Expertise judiciaire – Mission Jeudi 5 octobre 2012 de nouvelles formations, qui permettront aux architectes 83340 Le Thoronet

### **PROCHAINES DATES** DE LA

Maison de l'Architecture et de la Ville PACA 12, bd Théodore Thurner 13006 Marseille Tél : 04 96 12 24 10

www.ma-lereseau.org/paca/ GRAINS DE BATISSEURS vendredi 28 septembre 2012

de 7 ans / Entrée libre

Visite-atelier sur inscription, samedis 10/11

#### **LEÇONS DU THORONET:**

EDUARDO SOUTO DE MOURA















## AUTOMNE 2012

ORDRE DES ARCHITECTES
ARCHITECTES

#### **LE VAN GOGH 102 LOGEMENTS A NICE**

Année : 2005 Surface : 4 951 m² SHON Maître d'Ouvrage : SA Erilia

Architecte: In Situ - Michel Benaïm Architecte

Bureaux d'études techniques : TURRA ; Conseil + Ingénierie

Economiste : C.E.E.C. Radicchi Poésie murale : Alain Amiel Coût : 4,5 M € H.T.

BRİTÉ COLLİNESDÉESSEMÈRE LUNESOLEİLENGLOUTI ERGERS ENCHANTEMENTONDULÉ VAILLANTCRÉPUSCULE OPIENÉANT ÉTERNELLEGENÈSENUE DIALOGUEINFINILIEN.